



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 73676

Texte de la question

M. Yannick Moreau, député de la Vendée littorale, alerte M. le ministre de l'intérieur sur l'information parue dans l'édition du journal Le Point du 16 janvier 2015, selon laquelle une allocation aux adultes handicapés (AAH) aurait été versée à un membre du réseau islamique des Buttes-Chaumont. Cet homme s'était rendu en Irak pour faire le djihad, en juillet 2014. De retour en France, il s'est ainsi vu accorder une AAH pour la perte de son œil et son bras gauche. Sachant que le nombre de personnes parties ou voulant partir faire le djihad est estimé à plus de 1 200, il est extrêmement grave et préoccupant de considérer que ces personnes pourraient recevoir des allocations après avoir combattu auprès de groupes islamiques opposés à la France et ses valeurs. Les actes de terrorisme sont une telle indignité, que le Conseil constitutionnel a récemment validé une déchéance de nationalité pour ce motif. Le versement d'une allocation à une personne de retour de djihad, si ce fait s'avère vrai, est donc d'autant plus révoltant. Aussi il souhaite que le Gouvernement éclaircisse la situation susmentionnée et désire connaître les mesures qui seront prises pour éviter qu'elle se répète pour les 234 Français aujourd'hui de retour de Syrie.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Moreau](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73676

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2015](#), page 851